

**Zeitschrift:** Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique  
**Herausgeber:** Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique  
**Band:** 31 [i.e. 30] (2018)  
**Heft:** 119: La métamorphose de la Big science : comment les mégaprojets de recherche se sont ouverts à d'autres disciplines

**Artikel:** L'affaire Macchiarini au menu  
**Autor:** Egger, Matthias  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-821664>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'affaire Macchiarini au menu

Par Matthias Egger

J'étais assis à table à côté d'Agneta Bladh, directrice du Conseil suédois de la recherche. La conversation passa rapidement à l'affaire Paolo Macchiarini. Cette «star de la chirurgie», un Italien né en Suisse, a été congédiée par l'Institut Karolinska près de Stockholm en raison d'un comportement scientifique incorrect.

Manu Friederich



Il s'était rendu célèbre en médecine régénérative avec des greffes de trachées synthétiques imprégnées par des cellules souches issues de ses patients. Le journal *The Lancet* avait publié plusieurs de ses articles et fait son éloge, disant qu'il s'agissait de quelqu'un qui repousse les frontières. Le

médecin y citait le poète T.S. Eliot de manière tristement prémonitoire: «Seuls ceux qui se risqueront à peut-être aller trop loin sauront jusqu'où il est possible d'aller.»

L'affaire donne à réfléchir. Les trois patients ayant été greffés en Suède sont morts. En 2015, Paolo Macchiarini a été blanchi de soupçons de comportement scientifique incorrect. Mais la diffusion de la série TV suédoise «Experimenten» par Bosse Lindquist une année plus tard provoqua une réponse massive et une crise de confiance au sein de l'Institut Karolinska. Le vice-chancelier, le doyen de la recherche et le président du conseil de l'université démissionnèrent. Les enquêtes furent ouvertes à nouveau. En juin 2018, l'université reconnaissait finalement Paolo Macchiarini et six autres personnes coupables de comportement scientifique incorrect. *The Lancet* a retiré deux de ses articles.

La conversation fut animée. Nous étions d'accord quant au rôle joué par les médias, sans lesquels la fraude n'aurait peut-être pas été révélée. En revanche, nos avis divergeaient à propos des leçons à en tirer. La Suède compte instaurer un comité national sur les fautes scientifiques. J'ai fait valoir qu'un organe indépendant permettrait des enquêtes approfondies et des verdicts équitables, en évitant des conflits d'intérêts pour les institutions, revues et bailleurs de fonds. D'autres estimaient les universités responsables. De retour chez moi, je me suis demandé si le système suisse était suffisamment préparé pour un cas similaire. Pas trop bien, me suis-je dit. Des événements récents montrent que le risque existe. Nous avons besoin d'urgence d'un débat sur la meilleure manière de traiter les cas de faute scientifique dans notre pays.

Matthias Egger est président du Conseil national de la recherche du FNS. Donnez-lui votre avis en répondant à son tweet consacré à cette colonne sur @eggernsf.

## Courrier des lecteurs

**Réactions à une proposition provocante**  
*Matthias Egger imaginait dans sa colonne d'Horizons 117 (juin 2018) tirer au sort le financement de certains projets de recherche. Une sélection des réactions.*

Au premier regard, l'idée d'une loterie pour financer les projets de recherche m'a fait rire, mais après avoir lu vos arguments je la trouve très bonne. Cette loterie ne concernerait pas les très bons projets ou les très mauvais. Il est vrai que pour les projets ayant simplement une bonne qualité, la décision est prise finalement sur la base d'éléments plutôt arbitraires: les connexions entre examinateurs et requérants, l'opinion subjective des examinateurs ou encore leur humeur du moment. C'est pourquoi, à un second regard, j'apprécie vraiment cette idée.

*Catherine Thevenot, Université de Lausanne*

Votre idée est dangereuse et politiquement indéfendable. Nous vivons dans une époque d'incertitudes et d'inégalités sociales et politiques. La science reste l'un des derniers bastions qui défendent encore une certaine objectivité et rationalité – des éléments essentiels pour la sécurité et la justice. En intégrant la loterie et l'aléatoire dans la science, vous lui ôteriez ce fondement de rationalité. Que resterait-il d'une science sans rationalité? Mais la science a besoin de rationalité et de logique, de «Nachvollziehbarkeit» comme le disent les germanophones.

*Miguel Borreguero, hydrologue*

Vos réflexions peu conventionnelles touchent certainement un point sensible. J'ai moi-même obtenu deux projets assez importants du FNS mais j'ai pu constater chez mes collègues, en particulier dans la relève scientifique, une certaine frustration lorsque le dépôt d'une requête de recherche, qui demande beaucoup d'efforts, ne rencontre finalement pas le succès. Au cours de ces dernières années, je n'ai pas pensé à une loterie mais à l'idée fort discutée du «revenu de base» qui pourrait inspirer la communauté scientifique. En partant du principe que les professeurs sont motivés et qualifiés pour mener de bons projets, chaque chaire pourrait avoir droit à un poste de doctorant tous les deux-trois ans, sans devoir présenter de requête.

*Oliver Krüger, chaire de science des religions à l'Université de Fribourg*

Merci beaucoup pour cette idée courageuse! Je fais également partie de diverses instances de sélection dans les domaines de l'art et de la recherche. Il faut avouer qu'il arrive parfois qu'on ne reconnaisse pas la nouveauté bien qu'elle soit là

devant nos yeux. Cela vaut autant pour l'art que pour la recherche. En ce sens, les nombreux jurys et commissions constituent peut-être même un obstacle, car ils encouragent ce qui est déjà accepté plutôt que ce qui est nouveau. Une loterie est au contraire «aveugle», dans le bon sens du terme: sans préjugé.

*Gunter Lösel, Haute Ecole d'art de Zurich*

### Numeriser n'est pas suffisant

Je tiens à attirer votre attention sur les limites de la digitalisation des collections d'histoire naturelle (*Horizons*, septembre 2018, pp. 25-28). Vos textes suggèrent une utilité universelle des collections digitalisées. Or, la digitalisation peut être contre-productive pour les taxons insuffisamment connus – ceux dont la nomenclature n'est pas stabilisée, ce qui correspond certainement à la majorité des invertébrés. Cela est dû au fait que les inévitables erreurs d'identification dépassent alors les limites d'une collection et se répandent globalement, ce qui peut induire d'autres personnes en erreur. Il reste donc indispensable de maintenir l'expertise nécessaire pour développer des collections physiques fiables qui continuent de rendre un service essentiel une fois digitalisées. Cela souligne une fois de plus la nécessité d'un meilleur soutien des études taxonomiques.

*Ivan Löbl, Muséum d'histoire naturelle de Genève*

### Le succès académique a besoin de fair-play

Le bien-être des doctorants constitue une condition du succès, autant pour leur thèse que pour les universités. Comme le montre votre article «Abus de pouvoir dans la tour d'ivoire» (*Horizons*, septembre 2018), il y a divers moyens d'éviter les abus des superviseurs. De nombreuses hautes écoles ont émis des directives en ce sens. Grâce aux comités mis en place, d'autres personnes en plus du directeur ou de la directrice de thèse participent souvent au suivi du doctorant. Mais malheureusement certains responsables ne respectent pas les choix du comité. La question devient particulièrement préoccupante quand ces manquements sont soutenus par la haute hiérarchie. La liberté académique est certes importante, mais il faut faire respecter le fair-play – même si ce dernier peut sembler problématique pour des positions de pouvoir.

*Daniel Speiser, Université de Lausanne*

### Erratum

*Le plus grand herbier de Suisse se trouve aux Conservatoire et jardin botaniques de la Ville de Genève et non pas à l'Université de Zurich, comme mentionné par erreur (Horizons, septembre 2018, p. 28).*